

Le Barp

Newsletter d'information de la Ville du Barp

Chères Barpaises, chers Barpais,
Chaque mois, cette newsletter vous propose un tour d'horizon de l'actualité de la commune : informations pratiques, projets en cours, initiatives locales et rendez-vous à venir. Bonne lecture !

AVRIL 2026

LES GRANDS TEMPS FORTS DU MOIS

FÊTE DE LA FOUGASSE

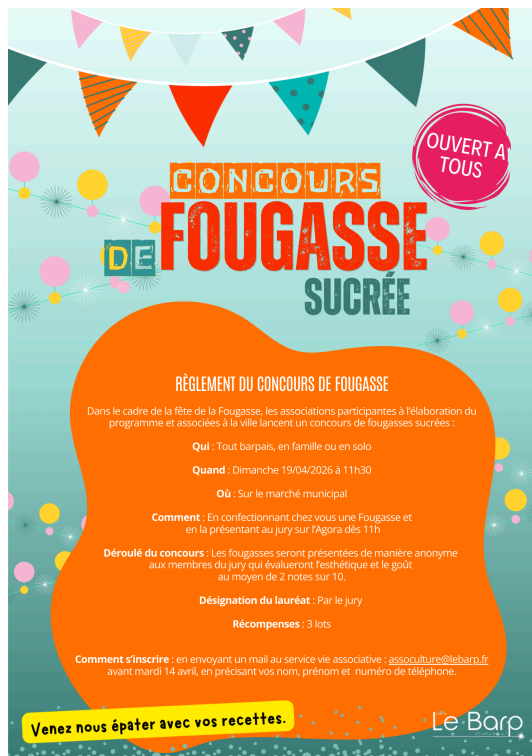
Du vendredi 17 au dimanche 19 Avril
> Esplanade Michel Villenave

Participez à la **Fête de la Fougasse** organisée par la ville du Barp et animée par les associations barpaises. Au programme : fête foraine, loto, feux d'artifices, concours de fougasse, food trucks... Et bien d'autres animations !



CONCOURS DE FOUGASSE SUCRÉE

Dimanche 19 avril à 11h30
> Sur le marché municipal



Tout le monde est invité à participer à ce concours : confectionnez chez vous une fougasse sucrée que vous présenterez de manière anonyme au jury sur l'Agora dès 11h. Vous serez évalué sur l'esthétisme et le goût avec deux notes sur 10.

> Il y a 3 lots à remporter, alors tentez votre chance !

Inscription par mail **avant le mardi 14 avril** à : assoculture@lebarp.fr, en précisant votre nom, prénom et numéro de téléphone.

NEW-BARP JAZZ FESTIVAL



Vendredi 24 avril à 20h30 au Bateau Lyre - **Le Brass**

Un cocktail de grooves détonants, où la complicité avec le public est de mise, et la bonne humeur contagieuse avec un répertoire constitué des plus grands standards du Blues et de la Soul !

Billetterie

Samedi 25 avril à partir de 18h30 au Bateau Lyre

18h30 : **Five in the mood** - Dîner concert.

Après la déambulation du carnaval, et les ateliers de danse, venez vous restaurer en musique pendant le concert des **Five in the mood**. Charleston, swing, smooth jazz ou latino, ce septet de musiciens expérimentés partagera avec vous un instant jazz coloré. Une belle mise en bouche musicale, pour dîner, ou pour danser !

> La réservation du repas se fait **jusqu'au 15 avril (inclus)** au 06 70 40 44 42 (école de musique du Barp). Formule plat (rougail saucisses) + dessert à 15€ par personne.

20h30 : Sandra Cipolat Trio « HUMAN » - Concert événement, première date en Gironde.

Sandra Cipolat est une jeune et talentueuse pianiste diplômée de la classe de jazz de la Cité des Arts au Conservatoire de Montpellier. Influencée par des artistes comme Jacob Collier, D'angelo, Herbie Hancock ou encore Tigran Hamasyan, elle fonde le Sandra Cipolat Trio avec le bassiste Pablo Auguste et le batteur réunionnais Arjuna Mariapin. Avec « HUMAN », le trio bouscule les codes en mêlant jazz, musiques actuelles et soul, affirmant que le jazz est une musique résolument contemporaine. Ses textes sont engagés et féministes, empreints d'amour, de joie ou de colère.

22h : Bokalé Brass Band - concert.

Depuis 2012, le Bokalé Brass Band résonne au son de la musique et de la fête de la Nouvelle-Orléans. 1er prix du concours International de fanfare « Haizetara » en 2022, ce septet cuivré en a sous le piston. Dans une bonne humeur contagieuse, ces 7 musiciens partageront avec énergie un jazz traditionnel, joyeux et populaire. Ils vous attendent sur la piste de danse !

Billetterie

CARNAVAL

Samedi 25 avril à partir de 13h30
> Le Bateau Lyre

Le carnaval organisé par la ville et les associations partenaires vous donne rendez-vous pour une journée festive et haute en couleurs : maquillage, animations musicales, défilé rythmé, goûter, buvette et restauration.

Le CARNIVAL
Fait son festival

SAM. 25 AVRIL

- * 14H00 : MAQUILLAGE ET ANIMATIONS MUSICALES
- * 15H00 : DÉPART DU CORTÈGE
Défilé rythmé en campagne de la Batucada de l'école de musique et de TAP SWING
- * 16H45 : GOÛTER OFFERT POUR LES ENFANTS
ANIMATIONS GRATUITES
BUVETTE ET RESTAURATION POUR ADULTES
- * 20H00 : LANCEMENT DU FESTIVAL JAZZ

AU CENTRE CULTUREL BATEAU LYRE DU BARP

Ouvert à tous

Seuls les véhicules non motorisés sont autorisés sur le cortège
Les confettis seront autorisés uniquement autour du Bateau Lyre

ORGANISÉ PAR LA VILLE DU BARP ET LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Le Barp

LE MARCHÉ DU BARP EN FÊTE

Dimanche 26 avril dès 10h
> Place du Val de l'Eyre

La place du Val de l'Eyre sera en fête ! Pour l'occasion, animation musicale et apéritif offert par la Ville du Barp. Une animation placée sous le signe de la convivialité, un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

LE MARCHÉ DU BARP EN FÊTE

DIMANCHE 26 Avril

ANIMATION MUSICALE MOMENT DE CONVIVIALITÉ

Organisée par la ville du Barp avec le concours des commerçants

Le Barp

>> INFORMATIONS DE LA VILLE <<



Élections municipales 2026

Le vendredi 20 mars s'est tenu le premier conseil municipal d'installation de notre ville, marquant officiellement le début de ce nouveau mandat. Lors de cette séance solennelle, les membres du conseil municipal ont procédé à l'élection du Maire, puis à celle des adjoints. À l'issue du vote, Blandine Sarrazin a été réélue Maire de la commune. Huit adjoints ont également été élus afin de l'accompagner dans ses missions.



Actu ALSH - Projet Passerelle

Chaque mercredi, le projet Passerelle ouvre ses portes aux enfants de l'accueil de loisirs pour leur faire découvrir un lieu d'animation vivant et accueillant : le Point Rencontre Jeune. Ce projet a pour but de leur faire vivre les mercredis autrement, dans cette année de transition avant le collège. Jeux, échanges et projets collectifs rythment ces temps de rencontre, propices au partage et à l'épanouissement.

> Animation collective autour du tennis de table lors de la journée du 21/01.

Taxe d'aménagement et déclaration foncière

Comment déclarer et payer la taxe d'aménagement pour les autorisations déposées depuis le 1er septembre 2022 ?

Vous déclarez et payez la taxe à des dates différentes, si la surface de plancher de votre projet est inférieure à 5 000 m² ou si elle est égale ou supérieure à 5 000 m² :

- **Pour les projets d'une surface de plancher inférieure à 5 000 m² :**

Vous déclarez les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement, dans un délai de 90 jours après l'achèvement de vos travaux au sens fiscal, à partir de votre espace sécurisé sur le site des

impôts dans la rubrique « gérer mes biens immobiliers ».

Lorsque le montant de la taxe est inférieur à 1500 €, vous recevez une demande de paiement unique à partir de 90 jours de la date de fin des travaux.

S'il dépasse 1500 €, il est divisé en 2 parts égales. Vous recevez les titres de perception dans les délais suivants :

- À partir de 90 jours de la date d'achèvement de vos travaux
- 6 mois après la 1^{ère} demande.

- **Pour les projets d'une surface de plancher égale ou supérieure à 5 000 m² :**

Vous déclarez les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement à **partir de votre espace sécurisé sur le site des impôts dans la rubrique « gérer mes biens immobiliers » dans un délai de 7 mois après la délivrance de l'autorisation.**

À partir de la délivrance de l'autorisation, vous avez 2 acomptes de la taxe à payer aux dates suivantes :

- 9^{ème} mois : 50 % de la taxe
- 18^{ème} mois : 35 % de la taxe.

Ils sont déduits du montant définitif de la taxe d'aménagement due.

Cliquez ici pour découvrir le tuto qui facilite vos déclarations de taxes d'urbanisme et de déclaration foncière

Projet laïcité PEDT - Vivre ensemble

Audrey Mayonnade, animatrice médiatrice, a mis en place des actions ayant pour objectif d'aller vers les jeunes, dans leurs espaces afin de **créer les conditions favorables** à l'expression, à la réflexion et au dialogue. Les actions ont donné lieu à la **réalisation de productions artistiques collectives**, favorisant l'expression libre autour des notions de laïcité, citoyenneté et vivre-ensemble !



Nouveau partenariat : le CCAS du Barp et les Restos du Cœur s'engagent pour vous !

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre collaboration avec les Restos du Cœur pour vous proposer une **permanence d'aide alimentaire tous les mardis après-midi au 66 avenue des Pyrénées, 33114 Le Barp**. Ensemble, nous renforçons notre engagement pour l'accès à une alimentation digne et l'accompagnement de tous.

Renseignements au CCAS – 05 57 71 98 59 ou ccasaccueil@lebarp.fr
> N'hésitez pas à partager cette information autour de vous !

À LA MÉDIATHÈQUE "AU CHALET"

L'aventure Lire, Élire 2026

Les 5 sélections d'albums

Votez pour votre(s) livre(s) préféré(s) dans votre bibliothèque entre le 1^{er} et le 17 octobre 2026



L'aventure LIRE ÉLIRE : Envie de découvrir de nouveaux livres, voter pour vos coups de cœur et vivre une expérience artistique unique ? Alors cette animation citoyenne et culturelle est faite pour vous !

Pour participer il faut :

- Être inscrit à la médiathèque et s'inscrire à l'animation durant ses horaires d'ouverture
- Avoir entre 100 et 106 ans ;)
- Lire une sélection de livres puis voter pour votre préféré entre le 1er et le 17 octobre
- Participer aux animations proposées par la médiathèque
- Assister à la représentation théâtrale et/ou à la rencontre scénarisée

> **Inscriptions jusqu'au 11 avril**



biblio.gironde.fr



Soirée Auberge espagnole et d'ailleurs

Vendredi 03/04 à 19h30 suivie d'un grand Quizz sauce Chalet. Venez en famille ou/et entre amis pour passer une soirée festive, gourmande et pleine d'humour !

Conditions : révisez sa géographie et amener sa bonne humeur !



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Découvrez les prochains événements qui auront lieu sur la commune. N'hésitez pas à installer l'application Intramuros qui vous permettra de découvrir l'actualité de la ville et la dynamique des prochains mois !

Sam. 4 avril

Concert de printemps, organisé par l'école de musique, au bateau Lyre, à partir de 19h

Dim. 05 avril

Chasse aux œufs, organisée par AFL outils, à l'Esplanade Michel Villenave, à 15h.

Lun. 06 avril au Ven. 10 avril

Stage sportif, organisé par le Judo Club Le Barp, de 8h à 18h

Ven. 17 avril au Dim. 19 avril

Fête de la Fougasse, organisée par la ville du Barp et animée par les associations barpaises, à l'Esplanade Michel Villenave et au bateau Lyre

Sam. 18 avril au Sam. 9 mai

Tournoi open adultes, organisé par le Tennis Club Le Barp

Mer. 22 avril

NINA, spectacle à 10h30, au Chalet

Sam. 25 avril au Dim. 26 avril

Bourse aux livres et vente, organisée par la Fédération des conseils de Parents (FCPE) de 9h à 13h, à la Maison du Val de l'Eyre

Ven. 24 avril et Sam. 25 avril

New-Barp Jazz festival, organisé par le service culturel du Barp, au Bateau Lyre
> Vendredi 24 avril à 20h30
> Samedi 25 avril à partir de 18h30

Sam. 25 avril

Carnaval, organisé par la ville du Barp et le tissu associatif, à partir de 13h30 au Bateau Lyre

Dim. 26 avril

Fête du marché, animation musicale et apéritif offerts par la ville du Barp, à partir de 10h

Jeu. 30 avril

P'tites Scènes IDDAC 4 : Leyeli, concert à partir de 19h30

Copyright © Mairie du Barp, tous droits réservés.

Vous recevez ce message parce que vous avez choisi de vous inscrire à la newsletter de la ville du Barp

 **COMMERCE.fr** consommer local, la meilleure façon de changer le monde !

Tout courrier doit être adressé à : Madame La Maire – Hôtel de Ville
37 Avenue des Pyrénées – CS 700 02- 33116 LE BARP
Tél. : 05 57 71 90 90 – Fax : 05 57 71 90 99 – SIRET : 213 300 296 00018
Courriel : mairie@lebarp.fr – www.ville-le-barp.fr

Vous désirez [modifier votre identité](#) ou vous [désabonner](#)

